

certifié conforme

12102

01

B 399

AB MARQUAGE

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
16 rue du Petit Poirier 78660 ABLIS
RCS Versailles 2001B00399

DÉPÔT DU

25 SEP. 2003

**TRIBUNAL
DE COMMERCE**

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 2003**

L'an deux mil trois, le quinze septembre, à neuf heures,

Les actionnaires de la société se sont réunis au siège social sur convocation du Président. Une feuille de présence est dressée et chaque actionnaire présent ou représenté entrant en séance émarge celle-ci. Le Président constate à la lecture de cette dernière que la totalité des actionnaires étant réunie, le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle alors que l'ordre du jour est le suivant :

- modification de la date de clôture de l'exercice en cours pour la porter au 30 novembre 2003.

Une discussion s'engage, puis personne ne demandant plus la parole les résolutions suivantes sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION :

Les actionnaires décident qu'à titre exceptionnel l'exercice en cours qui a débuté le premier octobre deux mil deux se terminera le trente novembre deux mil trois et donc que l'exercice suivant commencera le premier décembre deux mil trois pour se terminer le trente septembre deux mil quatre conformément à l'article 28 des statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix admises au vote.

DEUXIEME RESOLUTION :

Les actionnaires chargent leur Président ou tout mandataire qu'il lui plaira de désigner aux fins de procéder à toute publication, formalité qui découlent des décisions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix admises au vote.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à neuf heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le Président et les associés présents.

